



**CANTINE  
MARS 2022**

**Inscriptions**  
Par mail ou boîte aux lettres Mairie  
Du lundi 14 au vendredi 18 février  
**Prélèvement automatique le 10 AVRIL**

Nom et prénom de l'enfant .....

Nom et prénom du responsable .....

Adresse mail .....

Classe .....

Quotient familial : ..... Tarif cantine : ..... € (cf grille tarifaire sur le site de la commune)

**L'inscription de votre enfant à la cantine est obligatoire, afin que nous puissions gérer au mieux les effectifs.**

► Si votre enfant mange régulièrement à la cantine, merci de cocher le(s) jour(s) :

Lundi       Mardi       Jeudi       Vendredi

Il sera inscrit automatiquement sur toute l'année scolaire. En cas de modification, merci de prévenir la mairie au plus tard la veille avant 11h.

► Si votre enfant mange à la cantine de façon occasionnelle, merci de cocher le(s) jour(s). Cette fiche sera à remplir tous les mois (disponible sur le site internet de la commune ou en mairie)

CANTINE – MARS 2022			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29	31	

Total : ..... €

**Les paiements par chèques ou espèces ne seront plus acceptés**  
Les autres possibilités de paiement sont à votre disposition sur le site de la commune ou en Mairie.